



## TRIP TO LONDON (2 - 7 AVRIL 2017)

Le départ de l'établissement aura lieu à 22h30 le dimanche 2 avril. Les élèves doivent se présenter au collège une demi-heure avant au plus tard pour que l'on puisse ranger les bagages et faire l'appel. Le retour se fera le vendredi 7 avril en début de matinée vers 8h30. Toute nouvelle information sera sur le blog :



<http://voyage-londres.webnode.fr/>

Le mode de fonctionnement de la messagerie, sur laquelle je laisserai des messages, ainsi que les codes nécessaires ont été donnés ce jour aux élèves. **N'hésitez pas à aller sur le blog !**

Documents à me fournir au plus tard demain 24 mars 2017:



- une autorisation de sortie du territoire que **le responsable légal** doit remplir.
- une photocopie recto verso de la carte d'identité du **responsable légal**.
- la carte de sécurité sociale européenne ou le certificat.

A la montée dans le bus, je ramasserai leur pièce d'identité valide.

Si l'un de ces documents (sauf la carte de sécurité sociale européenne) est manquant, l'élève ne pourra pas monter dans le car.

C'est un voyage scolaire, ils auront donc un livret à remplir sur place et à rendre le lundi 24 avril 2017 à leur professeur d'anglais. Ce voyage permettra d'évaluer plusieurs compétences du Socle Commun (Cf. Livret page 3).

### **SECURITE**

Suite aux évènements de ces dernières années en Europe, les accompagnateurs donnent des consignes très strictes aux élèves. Si ces dernières ne devaient pas être suivies par un ou des élèves, je me verrais dans l'obligation d'en informer les familles et ces dernières viendraient alors chercher leur enfant à Londres à leurs frais.



Cordialement,

Mlle Afonso, Professeur d'Anglais